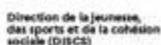




Observatoire des violences envers les femmes  
Martinique



# Rapport sur les violences faites aux femmes constatées en 2023



**Roger CANTACUZENE**  
Chargé de mission  
Observatoire territorial des violences  
envers les femmes – Martinique

Novembre 2024



Observatoire des violences envers les femmes  
Martinique



## **Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)**

### **Les violences à l'égard des femmes constatées en 2023 -**

#### *Données chiffrées et analyse relative aux faits relevés en Police et Gendarmerie Nationale*

1

*Ces statistiques et l'analyse qui s'y rapporte s'appuient sur les dernières données fournies par les services concernés : Direction Territoriale de la Police Nationale et Gendarmerie Nationale, que nous remercions pour leur contribution. Elles sont susceptibles de réajustements afin de tenir compte de toute modification ou correctif opéré par ces services.*

## **I / - Les violences conjugales**

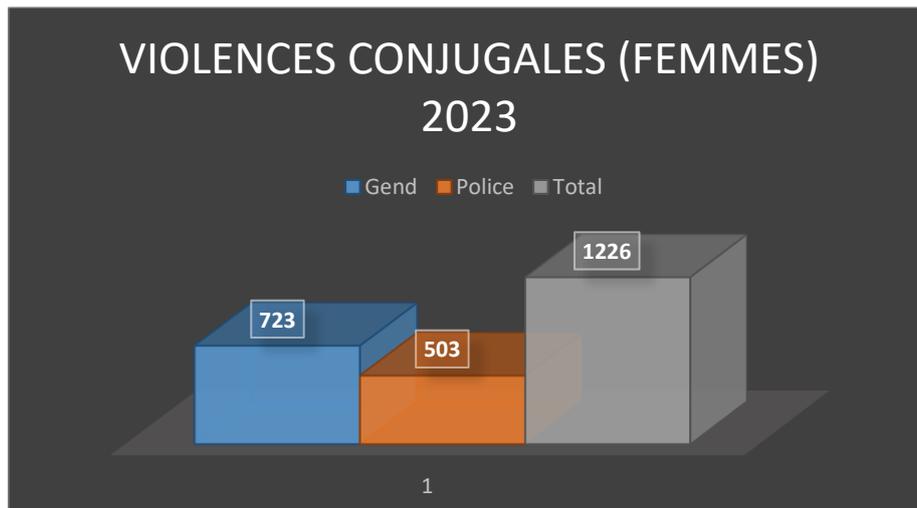
### Une tendance constante à l'augmentation des violences constatées

L'année 2023 se situe dans la lignée des années précédentes, avec la confirmation d'une tendance constante à l'augmentation des violences constatées par les services de sécurité intérieure (Police Nationale, Gendarmerie Nationale).

**Pour 2023, le nombre de situations de violences conjugales déclarées dont sont victimes des femmes s'élève à 1226 pour le territoire.**

Ce chiffre, nettement plus élevé que les années précédentes, est dû, en plus de l'augmentation régulière des plaintes, à un élargissement des indicateurs présentés par les documents statistiques (de la DTPN) (de la zone Police).

Aussi bien en Police qu'en Gendarmerie, les violences physiques constituent plus de 80% des violences constatées.



### Les violences conjugales en Zone Police

La nouvelle présentation des données réalisée par la Police Nationale permet de rendre visible une palette plus large de situations de violences conjugales à l'égard des femmes.

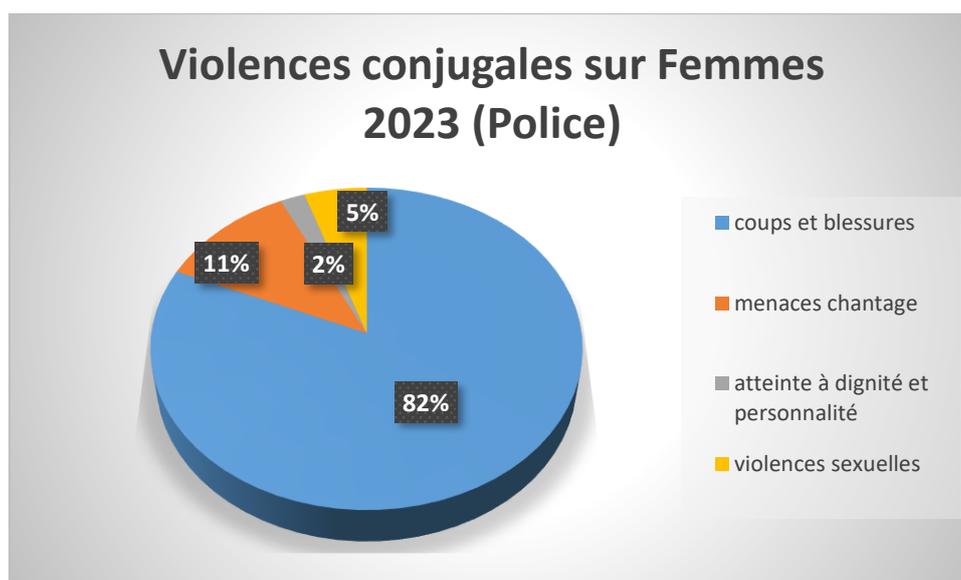
En fonction de celle-ci, **503 cas** sont répertoriés pour l'année 2023. Ils prennent en compte aussi bien les *violences physiques* (coups et blessures donnant lieu à une procédure correctionnelle ou criminelle) que les *violences psychologiques* (menaces, chantage, atteintes à la dignité et à la personnalité).

La principale forme de violence conjugale déclarée concerne les *violences physiques* (coups et blessures volontaires : **398 cas en 2023, soit 82% de l'ensemble des violences conjugales déclarées.**

Les *menaces et chantages* représentent 11% des violences conjugales sur femmes, avec 55 situations relevées.

Les situations de *violence sexuelle conjugale* s'élèvent à 25 cas relevés, soit 2% des violences conjugales. Elles sont constituées pour un peu plus de la moitié de viols conjugaux (56%, 14 cas), et un peu moins de la moitié d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel (44%, 11 cas).

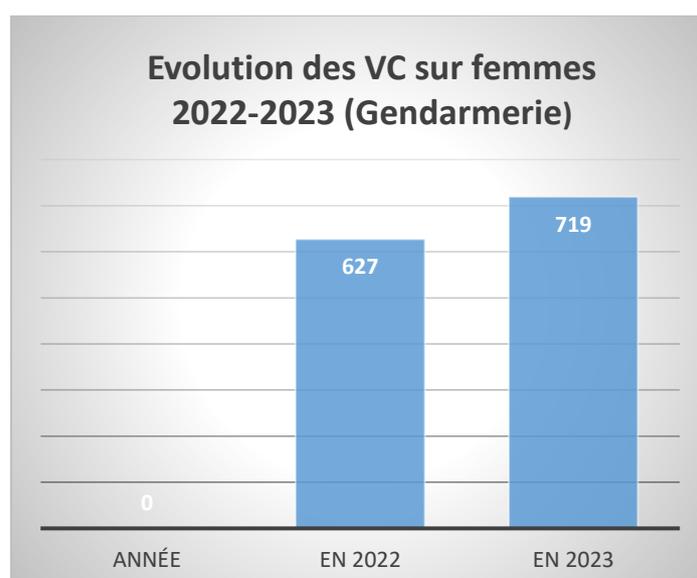
## Répartition des violences conjugales sur femmes - 2023



3

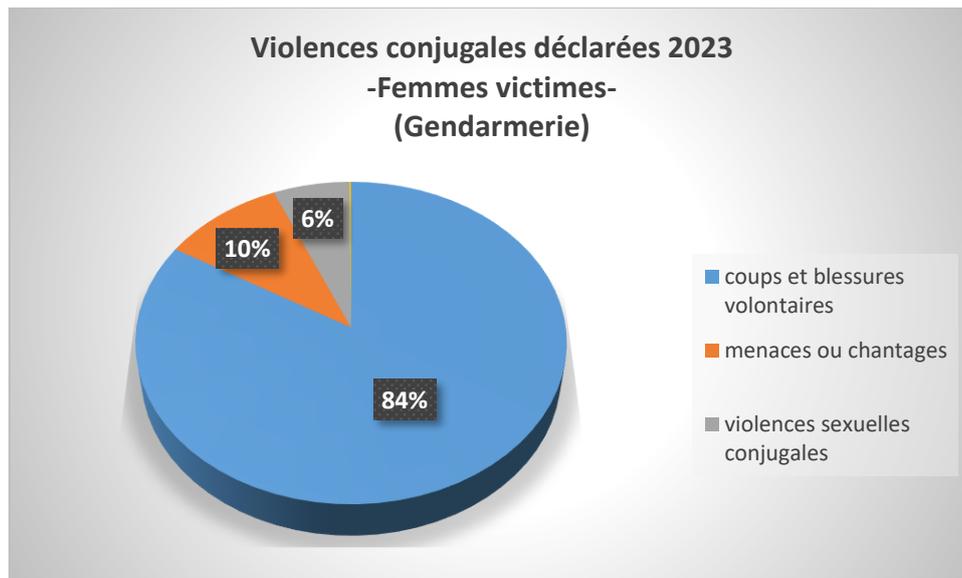
### Les violences déclarées en Zone Gendarmerie

En 2023, **723 faits** de violence conjugale à l'égard des femmes ont été relevés en Zone Gendarmerie, contre 627 en 2022, confirmant ainsi une tendance haussière des faits déclarés (+14,7 sur un an).



Ces situations concernent au premier chef des *violences physiques* (Coups et blessures volontaires) (601 cas soit 84% des VC), puis des *violences psychologiques* (72 cas, 10% des VC)) et enfin des *violences sexuelles* (45 cas, 6% des VC).

Répartition des violences conjugales en Zone Gendarmerie



## II/ - Les violences sexuelles

Plusieurs catégories d'infractions sont regroupées dans l'agrégat des violences sexuelles (viols, harcèlement sexuel et agressions sexuelles, atteintes sexuelles).

Les données présentées comportent les violences intrafamiliales et celles hors-famille pour la Gendarmerie, et uniquement les violences intrafamiliales pour la police.

5

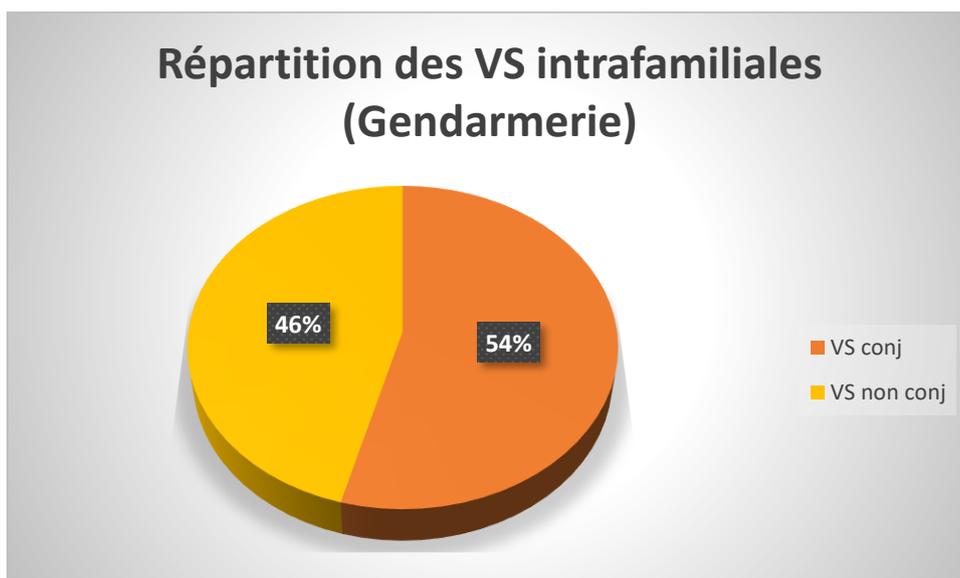
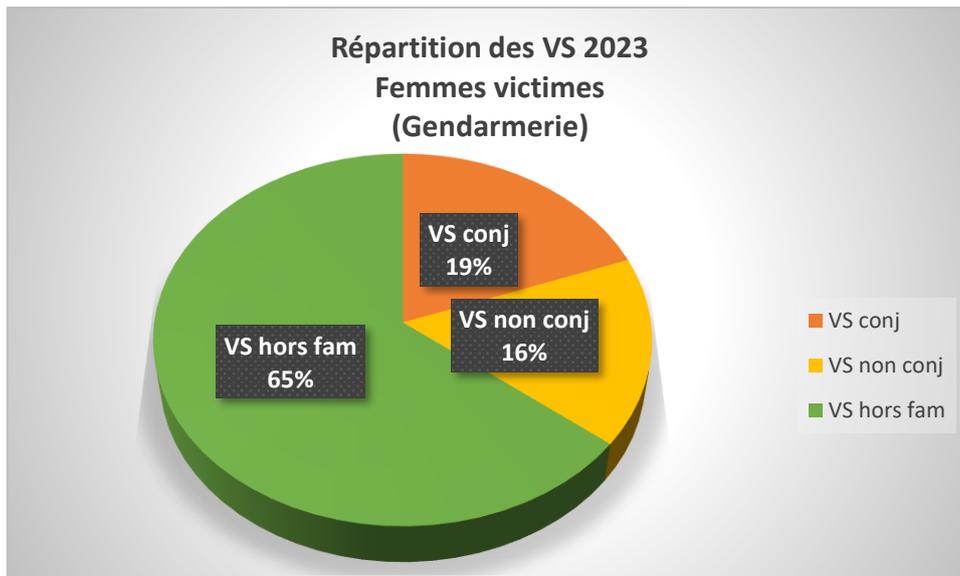
### Des violences sexuelles déclarées en diminution en Zone Gendarmerie

Toutes formes confondues, la Zone Gendarmerie enregistre **233 cas de violences sexuelles** envers des femmes en 2023.

#### Typologie des violences

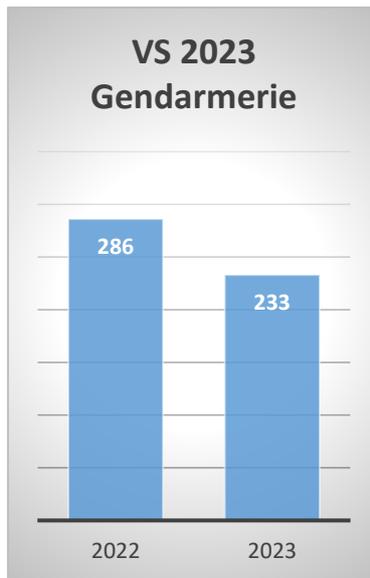
Si 65% des violences sexuelles constatées en Gendarmerie sont hors famille (150 cas), 35% ont malgré tout le caractère de violences intrafamiliales (83 cas).

Ces violences sexuelles dites intrafamiliales relèvent pour un peu plus de la moitié (54% ; 45 cas) de relations conjugales, et pour un peu moins de la moitié de situations d'inceste (46% ; 38 cas)

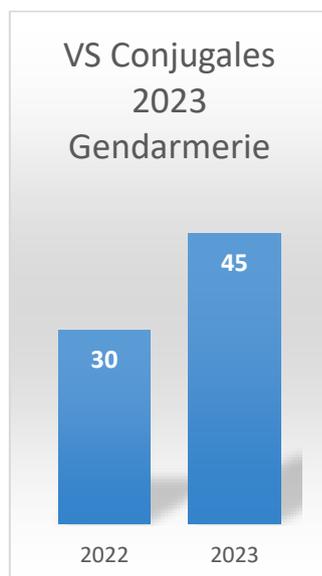


Evolution annuelle

Ces VS déclarées sont en diminution (-18,5%) par rapport à 2022 en Zone Gendarmerie. Cette diminution globale concerne aussi bien les violences commises hors de la famille (-21%) que les violences intrafamiliales.



Cependant au sein des violences intrafamiliales, alors que les situations d'inceste déclarées sont en forte diminution (-40%), les violences sexuelles conjugales au contraire explosent (+50%).



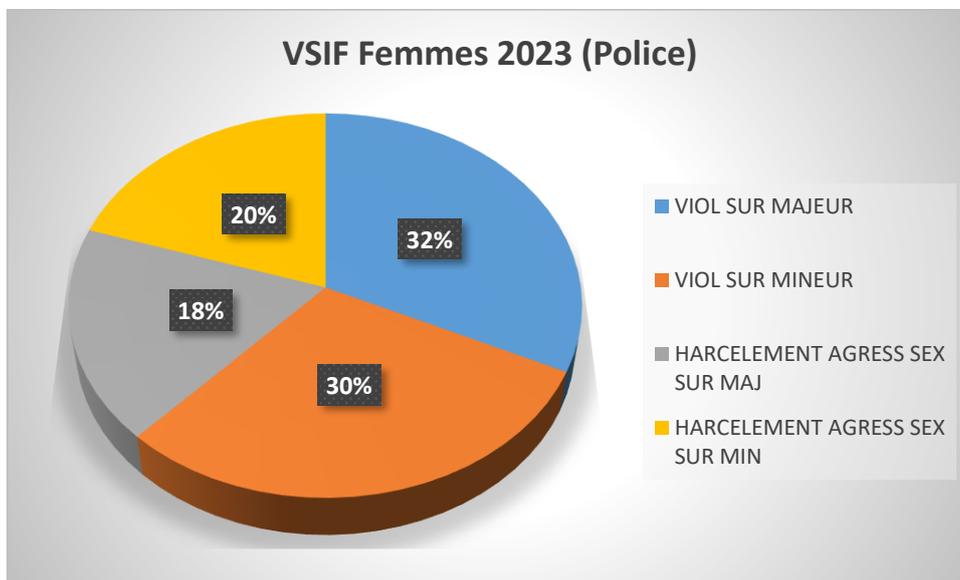
## Les violences sexuelles en Zone Police

Si les violences sexuelles hors famille restent à visibiliser, les violences sexuelles intrafamiliales décrites pour la zone police s'élèvent, elles, à 47 cas.

Les viols concernent près de 2/3 des victimes (62%), le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles 38%.

Toutes catégories confondues, les victimes sont pour moitié majeures, pour moitié mineures.

8



## OBSERVATOIRE DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES - MARTINIQUE

31 rue Perrinon – 97200 Fort-de-France

[www.ovifem.alefpa.asso.fr](http://www.ovifem.alefpa.asso.fr)



Observatoire des violences envers les femmes  
Martinique

**ALEFPA**  
ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION,  
LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE

Novembre 2024